AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DLP 13-8-75076931

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62005 ARRAS - Tél. : 21.04.21

ABONNEMENT ANNUEL
XXXXXXX 50 F
Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

Bulletin Nº 44 - 12 AOUT 1975

GRANDES CULTURES

SITUATION MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Bien qu'une évolution toute relative et assez faible de la maladie se soit manifestée jusqu'en fin Juillet début Août dans quelques régions où des pluies et orages ont pu entrainer une humidité suffisante des cultures, on peut estimer que le mildiou est quasiment absent des plantations ; les taches et petits foyers étant surtout apparus en jardins et cultures non protégées.

Les températures exceptionnellement élevées et l'hygrométrie relativement basse que nous avons observées en toutes régions depuis les derniers jours de Juillet ont pu entrainer une déssication et une certaine "stérilisation" des taches là où elles existent.

Il est possible d'affirmer, sans trop de risques que toute évolution de la maladie parait fort improbable dans l'immédiat. Il est certain qu'il ne faut pas attendre une évolution très active de la maladie peu de temps après les prochaines pluies mais le champignon a besoin, par multiplications successives, de reconstituer son potentiel infectieux pour devenir à nouveau virulent et poser de réels problèmes quant à la protection des cultures ce qui pourrait se produire au plus tôt 15 à 20 jours après la prochaine période pluvieuse notable si les conditions climatiques redeviennent plus favorables au champignon.

Tous risques importants de contamination des cultures devant être défanées avant les 23-28 Août semblent donc écartés. Néanmoins, se tenir vigilant et observer les cultures dans les 5 à 7 jours qui suivent toutes pluies entrainant une humidité élevée des cultures durant au moins 14 à 16 heures. Si à nouveau, passé ce délai, les conditions climatiques sont favorables aux contaminations, il est possible d'envisager la protection des cultures si l'on veut éviter tous risques de réimplantation de la maladie, même les plus faibles.

Les variétés féculières dont la végétation doit être prolongée très tardivement seront justiciables d'une protection contre le mildiou après l'observation des premières taches en cultures. Le renouvellement de la protection sera fonction du lessivage des produits par les pluies. Se rappeler que mises à part quelques variétés assez sensibles au mildiou et qui réclament une surveillance et une protection tardive des cultures la plupart des variétés présentent une certaine tolérance à la maladie.

Par ailleurs, la sécheresse que nous avons subi a considérablement ralenti la progression de la tubérisation qui se trouve à un niveau très moyen pour la saison ce qui pourrait inciter à prolonger la végétation le plus loin possible si l'absence de pluie n'entraine pas avant une maturation anormalement précoce de la plante. se rappeler aussi que le retour des pluies risque d'entrainer des repousses et la formation de petits tubercules assez préjudiciables à la récolte.

DESTRUCTION CHIMIQUE DES FANES

Le choix de la date de destruction des fanes incombe avant tout au producteur qui doit raisonner en fonction de l'état d'avancement de la tubérisation, de la destination de la culture et des conditions locales de cette culture, des risques encourus par les conditions climatiques du moment et à venir et, bien entendu, de l'état sanitaire de la culture (3 à 5 taches de mildiou en moyenne par pied doivent entrainer une destruction chimique rapide des fanes).

Il est aussi indispensable de prévoir un délai suffisant entre la destruction des fanes et la récolte soit au moins 3 à 4 semaines pour faciliter la maturation des tubercules.

.../...

33

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

PRINCIPAUX PRODUITS UTILISABLES :

CHLORATE DE SOUDE : (25 à 35 kg/ha). Action lente surtout sur tiges défavorisée par temps sec avant et après le traitement.

DIQUAT : (3 à 5 l de Réglone) Action très rapide, très peu influencée par les conditions climatiques.

DINOSEBE ou D.N.B.P. : (2 à 3 kg de M.A./ha) associé à du fuel mais certaines spécialités commerciales sont prêtes à l'emploi. Sa vitesse d'action est nettement améliorée par un temps chaud et sec.

DNOC HUILEUX : (4 à 6 kg 5 de matière active /ha). Action très rapide comparable à celle du Diquat, favorisée par un temps chaud et sec.

Nous croyons utile de reproduire ci-après quelques données essentielles pour la pratique du défanage en conditions particulières et publiées sous la signature de spécialistes de l'INRA et du Service de la Protection des Végétaux après expérimentation des principaux défanants du commerce.

"Ne pas traiter au Diquat ou aux Colorants nitrés des plantes fanées quel que soit le degré hygrométrique de l'air ou le moment de la journée.

Attendre une ou plusieurs pluies suffisantes pour réhumidifier en profondeur les buttes.

Eviter de traiter sur des plantes turgescentes aux heures les plus chaudes de la journée et qui correspondent, en général, à l'hygrométrie la plus basse.

Ne pas traiter au Chlorate de soude des plantes fanées ou turgescentes lorsque l'hygrométrie est élevée.

Enfin, éviter tout surdosage et ne pas utiliser de mouillant.
D'une manière générale, donner la préférence à un produit doué d'une action rapide".

Les produits utilisés, à l'exception du Driquat, agissent par contact. Il faut donc utiliser une quantité d'eau suffisante (au moins 1 000 l à l'ha) à des pressions de 7 à 10 kg afin de s'efforcer de toucher toutes les parties du végétal, et notamment les tiges.

NOCTUELLES

La présence de ces ravageurs nous est signalée sur diverses cultures : betteraves, choux... Il s'agit de petites chenilles gris-verdâtre, difficiles à observer car souvent abritées, quelquefois même à l'intérieur du végétal.

Si les premiers dégâts sont observés : larges trous dans les feuilles avec dépôts d'excréments, il importe d'intervenir sans retard soit par pulvérisation d'un produit à base de :

- Lindane 400 à 500 g de M.A./hl - Carbaryl 100 g de M.A./hl
- Toxaphène 400 à 500 g de M.A./hl - Trichlorfon 100 g de M.A./hl
- Endosulfan 200 de M.A./hl

soit par l'emploi d'appats prêts à l'emploi ou préparés sur la base suivante : (pour 1 ha)

100 kg de son - 30 à 60 l d'eau - Endosulfan 290 g de M.A. - Lindane 400 g ou Toxaphène : 600 g de M.A.

Déposer les appats le soir entre les lignes de culture.
On peut aussi utiliser la Phoxine sous forme de granulés à raison de 100 kg à l'hectare de l'une des deux spécialités commerciales : Volaton 5 ou Agridine 5 G.

CERCOSPORIOSE DE LA BETTERAVE

Seules les cultures placées en situations particulières du fait de l'irrigation, d'une rotation trop accélérée ou d'une disposition dans un lieu habituellement plus humide (vallées par exemple) doivent être surveillées plus particulièrement pour observer l'apparition éventuelle des foyers réels. Si de tels foyers étaient reconnus, une intervention aurait lieu dans les 3 à 5 jours qui suivront une humidité prolongée faisant suite à 2 à 3 journées chaudes, et ceci dans le cas d'arrachages prévus tardivement.

Les Ingénieurs Chargés des Avertissements Agricoles,
A. DROUHARD - G. CONCÉ - S. LAFON

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE"
P. COUTURIER

.../...

LES GLOEOSPORIOSES, MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES (2ème partie)

METHODES DE LUTTE

Les lenticelles étant formées à partir de la fin du mois de Juin, les fruits sont susceptibles d'être infestés de cette époque jusqu'à la cueillette. Cependant, compte-tenu du fait que la sporulation des chancres est surtout abondante à partir de Septembre-Octobre, la période la plus critique se situe dans les semaines qui précèdent la récolte. C'est donc à cette époque que doivent être envisagés des traitements préventifs dans les vergers.

A la suite d'essais réalisés ces dernières années, il est apparu qu'une bonne protection était obtenue en pratiquant 2 pulvérisations de précueillette, la première 30-40 jours avant récolte, la seconde le plus près possible de celle-ci.

Les meilleurs résultats sont obtenus avec les produits dérivés du benzimidazole, qui outre leur action préventive, possèdent également une certaine action curative contre les infections latentes grâce à leurs propriétés systémiques leur permettant d'inhiber la croissance du mycélium en début d'installation.

Ces fongicides comprennent le bénomyl à 30 g/MA/hl (soit 60 g de Benlate), le Carbendazim à 30 g/MA/ hl, (soit 60 g de Bavistine) et le Méthylthiophanate à 70 g/MA/hl (soit 100 g de Pelt 44).

L'action des pulvérisations doit être complétée par des mesures prophylactiques visant à maintenir le bon état sanitaire général des arbres. Pour cela, il est conseillé de ne pas négliger les traitements cupriques d'hiver à la chute des feuilles et en prédébourrement, afin de limiter la sporulation des chancres, ceux-ci devant être éliminés au maximum au moment de la taille.

Pour les fruits destinés à une longue conservation, la cueillette doit être effectuée de préférence à la période de maturité normale. Les fruits récoltés tardivement sont généralement les plus sensibles aux pourritures en raison de leur exposition prolongée aux infections en vergers.

Enfin, les fortes fumures azotées pouvant favoriser les pourritures de conservation, il est conseillé de limiter les apports d'engrais azotés dans les vergers dont la récolte est fréquemment atteinte.

TRAITEMENTS DE PRECUEILLETTE ET RESIDUS

L'application de traitements avec les benzimidazoles à l'approche de la récolte entraîne immanquablement de la part des arboriculteurs des questions sur les résidus dans les fruits lors de leur commercialisation dans les pays voisins, et en particulier en République Fédérale d'Allemagne. En effet, la législation de ce pays est assez sévère et la teneur maximum autorisée en Bénomyl est de 1 ppm (1 milligramme par kg) pour les fruits à pépins.

De nombreuses analyses de résidus ont été effectuées au cours de ces dernières années, tant en France qu'à l'étranger. Elles permettent de donner aux arboriculteurs des apaisements à ce sujet, et d'en tirer une ligne de conduite quant à l'exécution du dernier traitement.

Un traitement au Bénomyl, à la dose normale d'emploi, effectué le jour de la récolte, est susceptible de laisser sur les fruits des résidus supérieurs à 1 ppm, même après conservation de plusieurs mois en chambre froide.

Un traitement effectué 2-3 jours avant la récolte peut également, dans certains cas, entraîner sur les fruits la présence de résidus supérieurs à 1 ppm.

Lorsque le traitement est appliqué de 5 à 7 jours avant la récolte, les résidus maxima trouvés sur les fruits après cueillette s'établissent en général autour de 0,6-0,7 ppm, sauf accident dû à un surdosage au moment de la pulvérisation.

Ces résultats sont en concordance avec la législation allemande qui prévoit un délai de 7 jours entre l'application du Bénomyl et la récolte des fruits à pépins (réglementation de novembre 1973).

En conséquence, nous conseillons aux arboriculteurs de respecter ce délai pour se mettre à l'abri de toute surprise désagréable au moment des exportations de pommes ou de poires traitées au Bénomyl en précueillette.

Les résultats d'analyses de Carbendazim et de Méthylthiophanate sont beaucoup moins nombreux. Toutefois, les quelques données en notre possession nous permettent de penser que les résidus de ces deux fongicides sont plutôt moins importants que ceux laissés par le Bénomyl.

On peut donc considérer qu'un traitement à 7 jours de la récolte laisse une bonne marge de sécurité à l'arboriculteur.